

RECU LE

24 NOV. 2021

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} trimestre

Date du conseil d'école : 21/10/2021

Heure de début : 18h00

Heure de fin : 19h30

Présents		
Personnels Éducation Nationale Mme Tanguy Mme Burgaud-Wust Mme Trolez	Parents élus Mme Guillamet Mme Dutertre Mme Nouaille-Degorce Mme Rué	Maire et son représentant Mme Kerdraon, Maire Mme Goliès, 2ème adjoint
		DDEN Mme Perez
		Invités
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Mme Marche, Directrice Mr Senac, IEN		

ORDRE DU JOUR

- Présentation des différents membres du conseil
- Approbation du PV du conseil d'école précédent
- Désignation du ou des secrétaires de séance
- Choix du mode de vote
- Effectifs et répartition des élèves
- Vote du règlement intérieur
- Projets de l'année
- Bilan exercice incendie et présentation des PPMS
- Organisation de la continuité pédagogique
- Questions diverses

1 – Après avoir fait un tour de table, le procès verbal précédent est approuvé.

Mme Perez , DDEN sera remplacée par Hélène Le Lu lors du prochain conseil.

2 – Désignation du secrétaire de séance : Mme Burgaud-Wust

3 – Choix du mode de vote durant les Conseil d'école de l'année scolaire : main levée.

4 – Effectifs et répartition :

76 inscrits pour le moment. 1 inscription pour novembre. 82 inscrits en septembre 2020.

1 départ en février.

Nom	Niveaux	Effectif	Total
Mme Marche	TPS	0	14
Mme Laniesse (lundi)	PS	9	
	MS	5	
Mme Trolez	GS	9	18
	CP	9	
Mme Burgaud-Wust	CE1	9	21
	CE2	12	
Mme Tanguy	CM1	8	23
	CM2	15	

5 - Vote du règlement intérieur :

Tous les membres sont d'accord pour qu'il n'y ait aucuns changements.

6 – Projets :

En plus de travailler autour de l'écologie et du développement durable, tous les élèves participeront à Dis-moi ton livre et à Cin'école.

Les élèves de GS et cycle 2 iront à la piscine en début d'année civile.

Les élèves de maternelle bénéficient cette année encore des interventions en breton. Ils participeront par ailleurs à un projet sur les créatures fantastiques avec le manoir de Kernault et Rêves d'Océan.

Pour les élèves de la GS au CM2, une classe transplantée est prévue en mai : 3 jours à Nantes. Thème du projet : la ville. Ce projet aura lieu sous réserve de financement mais également de l'accord de la DASEN. Si le protocole sanitaire ne le permet pas, ce projet sera annulé.

Ces activités peuvent avoir lieu grâce aux financements par la Communauté de Communes, la Mairie et les 2 associations : Amicale Laïque et APE. Les enseignantes les remercient.

Des élections de 6 délégués de classe et leurs suppléants ont eut lieu le lundi 18 octobre. Le 1^{er} Conseil aura lieu après les vacances. Une date sera fixée par la Directrice, en concertation avec la Maire et son adjointe.

7 – Bilan exercice incendie : sortie efficace. Tous les élèves ont bien réagi. Nous reportons l'exercice anti intrusion au 15 novembre. Présentation des PPMS.

8 – Organisation de la continuité pédagogique :

Support numérique : ONE (supports écrits) et classe virtuelle pour la visio.

Côté pédagogique : sur temps court (1 semaine), en cas de fermeture de classe, révision français/math.

En cas de cas contact, il sera proposé la même chose qu'en classe.

En cas de fermeture plus longue qu'une semaine, avancement dans le programme selon les programmations.

9 – Questions diverse :

- Remise en place de l'aide aux devoirs : accord oral de la mairie pour la remise en place de l'aide aux devoirs sous condition du pass-sanitaire pour les bénévoles.

- Comment faire pour joindre l'école en cas d'urgence : les téléphones dysfonctionnent. Il est prévu de les changer rapidement.
Il n'est pas possible de répondre à tous les appels lorsque les enseignantes sont en classe mais les messages sont écoutés régulièrement dans la journée.

- Questionnement autour d'une possible fermeture de classe :

Comment faire revenir les élèves à l'école de Saint-Thurien ? Propositions :

- La Mairie a décidé un changement des horaires de la garderie : ouverture un quart d'heure plus tôt soit 6h45 au lieu de 7h00.
- Un parent propose de contacter la presse pour avoir « une vitrine » de ce que propose l'école.
- Accompagnement des sorties : une chartre des accompagnateurs va être rédigée.

Le Président du conseil d'école (ou la présidente du conseil d'école selon le cas) lève la séance à 19h30.

Prénom-nom de la secrétaire de séance

Céline Burgaud-Wust

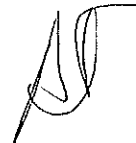
Signature :



Prénom-nom du président, de la présidente

Anaëlle Tanguy

Signature :



... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..